



Liège et Voltaire

COMMUNICATION DE DANIEL DROIXHE
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 12 MARS 2000

L'écrivain liégeois Herman de Trappé rapporte dans ses *Œuvres diverses* de 1810 une anecdote mettant en scène « un élève du collège de Soissons » et son professeur, un oratorien. L'épisode semble avoir été vécu par Trappé lui-même, ainsi que le suggèrent de multiples détails. « Au temps où les fêtes de Pâques suspendent le cours des études », l'adolescent, dit-il, « obtint en 1778 d'aller entrevoir Paris ». Y circulait alors « le bruit de l'arrivée prochaine de Voltaire ». Le moment de rentrer au bercail était venu, mais « le petit jeune homme », s'échauffant à l'idée de voir le philosophe, « menaçait de se cacher si on voulait le faire partir ». Les voyageurs assistèrent donc à l'apothéose.

L'auteur de la *Henriade* paraissait infatigable, il était sans cesse entouré d'une cour un jeune étranger avec son gouverneur lui fut présenté sans peine. Il prit l'oratorien pour un jésuite parce qu'il avait l'air niais, pédant et moqueur, lui parla du marquis de Fénelon tué à la bataille de Rocour près de Liège, fit une sortie contre le gouvernement ecclésiastique de ce pays, et j'entends encore ces mots : « Qu'a donc ce cher enfant, qui me regarde avec émotion ? » je réponds : « peut-on approcher d'un si grand homme sans... » et des larmes me coupent la voix. Je sortis, mon attendrissement causait dans la compagnie un rire universel qui m'humilia beaucoup.

Le récit, d'un ton de sensibilité liégeoise qui ne trompe pas, se poursuit par une visite des compatriotes de Grétry à Ermenonville. Le passage était doublement obligé. La rencontre n'est pas moins instructive.

Rousseau qui se promenait ne s'éloigna pas. Il prit aussi mon conducteur pour un jésuite, lui dit qu'il les aimait, qu'il en avait connu dont il gardait la mémoire, et quand il eut appris qu'il parlait à un oratorien il devint froid.

Trappé ajoute que, si « l'idée du rigorisme » parfois associée à cette dernière compagnie choquait Rousseau, « il avait tort ». « Ces bons prêtres avaient laissé depuis longtemps Jansénius derrière eux, et marchaient à la philosophie. » On se souviendra que plusieurs meneurs de la Révolution liégeoise avaient en effet étudié chez les oratoriens. Pour le reste, comme on sait, une partie du haut clergé principautaire, évêque Velbruck en tête, marchait aussi « à la philosophie », pour reprendre la jolie formule du visiteur, et l'image que Voltaire se faisait de la principauté ne correspondait guère à la réalité.

N'en déplaise à la tradition érudite, c'est sous l'angle de « l'histoire-bataille » que cette image s'impose d'abord au philosophe, quand on considère les mentions de Liège ou de Liégeois chez Voltaire. Ce qui lui vient à l'esprit en premier lieu à propos du pays mosan, c'est bien, comme dans les souvenirs de Trappé, la victoire de Rocour ou de « Raucoux » de 1746. Celle-ci est régulièrement évoquée par Voltaire, en une formule quasi rituelle, en relation avec d'autres épisodes de la guerre de Succession d'Autriche. Le *Panégyrique de Louis XV*, après avoir montré les armées du Roi volant « sous les remparts de Tournai », fléchissant à Antoing, triomphant à Fontenoy, décrit leur marche vers la Hollande. « Toutes les villes cependant tombent devant lui¹. » « On triomphe à Mesle, à Raucoux, à Laufelt. » Le chapitre 18 du *Précis du siècle de Louis XV* se termine par une évocation plus détaillée de la « bataille de Liège ».

Après la prise de Namur [le 19 septembre], il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en deçà de la Meuse, avant Maastricht à sa droite et Liège à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours ; le Jar [le Geer] séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille ; il marcha aux ennemis le 11

¹ On renonce à fournir ici systématiquement les références des citations, que le lecteur averti trouvera aisément en consultant le *Voltaire électronique* de la Voltaire Foundation, qui procure les ressources d'une édition totalement indexée (*Les œuvres complètes de Voltaire sur CD-ROM*). On suit en général, comme celui-ci, le texte de l'édition Moland, vérifié dans une édition critique moderne quand le cas se présente.

octobre à la pointe du jour sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liège, comme d'un amphithéâtre, les deux armées : celle des Français, de cent vingt mille combattants, l'alliée, de quatre vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liège à Viset, derrière cinq villages retranchés...

Passons sur le relevé des tués ou blessés de marque, dont le marquis de Fénelon, « neveu de l'immortel archevêque de Cambrai ». « Cette bataille », conclut Voltaire, « ne fut que du sang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain ». Encore donna-t-elle l'occasion d'une de ces manifestations où l'homme révèle une trouble attirance pour le morbide. L'article *Curiosité* des *Questions sur l'Encyclopédie* rappelle que « les dames se firent apporter des sièges sur un bastion de la ville de Liège, pour jouir du spectacle à la bataille de Rocou ». C'est Diderot qu'il faudrait ici pour commenter la « jouissance » des Liégeoises. Les voisins hennuyers n'étaient pas de reste, note encore Voltaire dans le même article. « À la bataille de Fontenoy les petits garçons et les petites filles montaient sur les arbres d'alentour pour voir tuer du monde. » « Déjà des hommes », disait La Bruyère.

Bien d'autres écrits voltairiens jumellent Fontenoy et Rocour. La *Lettre d'un jeune abbé* fait écho à une *Lettre de la noblesse de France* qui attaquait une partie de l'aristocratie composée d'hommes « aveugles et corrompus », en exhortant l'ensemble du corps à se réunir pour se régénérer. L'auteur, constate Voltaire, est peu au fait des « lois du royaume » puisqu'il ignore que la noblesse « ne s'assemble que par les ordres du roi ». « C'est ainsi qu'elle fut convoquée à Fontenoy, à Raucoux, à Laufelt, avec plusieurs princes du sang. Ces parlements furent très-nombreux, le roi présidait. Les avis ne furent point partagés, et les arrêts furent très-éclatants. Voilà comme la noblesse tient ses séances ». Le *Discours de maître Belleguier* exhorte le roi, « vainqueur à Fontenoy, à Raucoux, à Fribourg, et pacificateur dans Versailles », à maintenir une politique de concorde éclairée, en écoutant « toujours la voix de la philosophie, c'est-à-dire de la sagesse » (section *Du gouvernement*).

La victoire de Fontenoy, qui ouvre à la France la porte de la Belgique — et que les francophiles devraient donc commémorer comme le prélude à Jemappes ou à Fleurus —, se présente sous un jour particulier chez l'auteur du *Précis du siècle de*

Louis XV. Elle marque un moment de rupture, dans les mentalités. Elle fut l'occasion d'un changement de comportement.

On ne sait que trop quelles funestes horreurs suivent les batailles, combien de blessés restent confondus parmi les morts, combien de soldats, élevant une voix expirante pour demander du secours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons [...] Mais, après la bataille de Fontenoy, on vit un père qui avait soin de la vie de ses enfants, et tous les blessés furent secourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. [...] Les ennemis prisonniers et blessés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne succéda si promptement à tant de valeur.

L'expérience de la guerre de Sept Ans allait plutôt raviver les traits sanglants du tableau qu'offre le début du *Candide*.

Liège, à sa manière, célébra aussi l'épisode hennuyer. Voltaire fait son entrée officielle dans la bibliographie principautaire par des réimpressions de son poème de la *Bataille de Fontenoy*. L'une d'elle — qui se donne comme *Quatrième édition, revüe et considérablement augmentée par l'auteur même* — porte à l'adresse le nom d'un des premiers contrefacteurs locaux, Guillaume-Ignace Broncart. Une autre est procurée par Everard Kints, dont le gendre, Clément Plomteux, dominera l'édition clandestine locale à partir de 1770. La guerre de Succession d'Autriche et la fin des années 1740 constituent le moment décisif de l'essor, pour la piraterie typographique qui rendra célèbre la cité de saint Lambert.

Revenons aux souvenirs du baron de Trappé. Accueillant les voyageurs liégeois, Voltaire « fit une sortie contre le gouvernement ecclésiastique de ce pays ». On compléterait facilement le propos en rappelant ce que le philosophe écrit des « gouvernements ecclésiastiques », notamment dans plusieurs passages des *Idées républicaines par un membre d'un corps*, qui présente une critique du *Contrat social* (on suit le texte procuré par J. van den Heuvel dans le volume de la Pléiade offrant les *Mélanges*).

Lorsque notre évêque, fait pour servir, et non pour être servi ; fait pour soulager les pauvres, et non pour dévorer leur substance : fait pour catéchiser, et non pour dominer, osa, dans des temps d'anarchie, s'intituler prince de la ville dont il n'était que le pasteur,

il fut manifestement coupable de rébellion et de tyrannie. [...] C'est insulter la raison et les lois de prononcer ces mots : gouvernement civil et ecclésiastique.

On imagine aisément, aussi, quel extrême exemple de tyrannie cléricale Voltaire pouvait avoir en tête à propos de Liège. Un chapitre de l'*Examen important de milord Bolingbroke*, qu'a édité Roland Mortier, passe en revue quelques-uns des *Excès de l'Église romaine*. Un évêque de Munster, Bernard Van-Gallen, était réputé passer « du lit de ses concubines aux champs du meurtre ». Et « le sot peuple cependant se mettait à genoux devant lui, et recevait humblement sa bénédiction ». Au pape Alexandre VI, ceux qu'il « faisait égorger pour s'emparer de leur bien [...] demandaient *unam indulgentiam in articulo mortis* ». « Je lisais hier », poursuit Voltaire, « ce qui est rapporté dans nos histoires d'un évêque de Liège du temps de notre Henri V » (début du XV^e siècle).

Cet évêque n'est appelé que Jean sans Pitié. Il avait un prêtre qui lui servait de bourreau, et après l'avoir employé à pendre, à rouer, à éventrer plus de deux mille personnes, il le fit pendre lui-même.

« Ce n'est », martelait le philosophe, « que dans l'église romaine, incorporée avec la férocité des descendants des Huns, des Goths et des Vandales, qu'on voit cette série continue de scandales et de barbaries inconnues chez tous les prêtres des autres religions ». On croit entendre les grincements de dents ou ricanements qui devaient accompagner la lecture du texte chez les Liégeois parcourant le volume 30, chapitre 38, de la grande édition des *Œuvres* de Voltaire procurée sous la fausse adresse de Genève par Clément Plomteux, à partir de 1771.

Le sarcasme enveloppait en même temps la passivité du peuple, dont l'éternel aveuglement et la soumission étaient censés entretenir au premier chef la tyrannie et l'injustice. Ces ingrédients composent la toile de fond du médaillon consacré à l'empereur d'Allemagne Henri IV. Voltaire invoque plusieurs fois cette figure emblématique, en particulier dans ses grands cahiers de notes de Leningrad, édités par Théodore Besterman. Champion de la lutte contre les papes et leurs prétentions en matière d'investitures, l'empereur avait excommunié et déposé Grégoire VII *comme fauteur des tyrans, simoniaque, sacrilège et magicien* avant de

subir lui-même les fulminations d'Urbain II. Celui-ci, profitant de la trahison du fils du souverain, s'en saisit et le fit enfermer à Mayence. Le chemin de Canossa allait trouver son terme dans l'insigne *lieu clérical*, comme le raconte l'*Essai sur les mœurs* (chapitre 46).

Bientôt après, échappé de sa prison, pauvre, errant et sans secours, il mourut à Liège plus misérable encore que Grégoire VII, et plus obscurément, après avoir si longtemps tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires, sur ses grandeurs, sur ses infortunes, sur ses vices et ses vertus.

Mais d'où vient qu'un si grand et si puissant prince tombe dans un tel abandon ? C'est que la force du fanatisme religieux brise toutes les résistances. Malheur à celui que la foi publique prive de son soutien. « Cherchez », en effet, le ressort ultime de la déchéance des gouvernants. « Vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. » Telle est la forme que prend, toute intervention céleste exclue, la justice immanente, ou la Providence. Le peuple donne finalement la loi et subit les conséquences, éventuellement désastreuses, de ses errements. Amère analyse.

Dès que vous avez souffert que vos sujets soient aveuglés par le fanatisme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et si vous secouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils se soulèvent.

Michelet, dans l'*Histoire de France*, rapporte de façon non moins pathétique la mort de l'empereur allemand, en transcende la signification, mais retrouve certains accents voltairiens.

Quand le pauvre vieil empereur fut saisi à l'entrevue de Mayence, et que les évêques qui étaient restés purs de simonie lui arrachèrent la couronne et les vêtements royaux, il supplia avec larmes ce fils qu'il aimait encore de s'abstenir de ces violences parricides dans l'intérêt de son salut éternel. Dépouillé, abandonné, en proie au froid et à la faim, il vint à Spire, à l'église même de la Vierge, qu'il avait bâtie, demander à être nourri comme clerc ; il alléguait qu'il savait lire et qu'il pourrait chanter au lutrin. Il n'obtint

pas cette faveur. La terre même fut refusée à son corps ; il resta cinq ans sans sépulture dans une cave de Liège².

Pour Michelet, la lutte du Saint-Siège pour reconquérir la primauté est celle de la loi contre la nature. La réforme de l'Église, lancée comme un brûlot par le moine Hildebrand avec l'appui des masses scandalisées par le laxisme du clergé, apparaît comme une révolte des exigences et des forces supérieures de l'humanité alliée à la foi. L'empereur qui investit les évêques leur inféode la terre, mais « de qui la tient-il, si ce n'est de Dieu » ?

De quel droit la matière entend-elle dominer l'esprit ? La vertu a dompté la nature ; il faut que l'idéal commande au réel, l'intelligence à la force, l'élection à l'hérédité.

La querelle des Investitures ne fut pas, conclut Michelet, « une lutte d'hommes », mais de principes irréconciliables, parce que « rien ne réconciliera l'esprit et la matière, la chair et l'esprit, la loi et la nature ». Dans la pénombre médiévale, l'Histoire bute sur une contradiction théorique que seule pourront dépasser la pratique et la dialectique du travail de soi sur soi, dans la lente révélation de l'absolue liberté humaine. Mais l'obscurité domine ici et pèse sur l'homme du commun. Retrouvailles voltairiennes :

Le peuple une fois débridé, un brutal instinct de nivellement lui fit prendre plaisir à outrager ce qu'il avait adoré, à fouler aux pieds ceux dont il baisait les pieds, à déchirer l'aube et briser la mitre.

Tombeau, pour ainsi dire, d'une précoce entreprise de laïcisation, Liège se signale également dans *l'Essai sur les mœurs* comme patrie de la « cérémonie » religieuse la « plus noble », la « plus pompeuse », la « plus capable d'inspirer la piété aux peuples », c'est-à-dire la fête du Saint-Sacrement ou Fête-Dieu.

² *Œuvres complètes*, éd. P. Viallaneix, Paris : Flammarion, 1974, t. IV, *Histoire de France*, livre 4, p. 406 sv. Voir aussi dans les *Œuvres complètes*, éd. Moland, t. 21-27, chap. 46 ou dans l'éd. Plomteux, t. 8, p. 476 : « Le fils d'Henri IV mit le comble à son impiété en affectant la piété atroce de déterrer le corps de son père, inhumé dans la cathédrale de Liège, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainsi qu'il consumma son hypocrisie dénaturée. »

L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguste. Cependant, qui fut la cause de cet établissement ? Une religieuse de Liège, nommée Moncornillon, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune ; elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'Eglise, et le trou une fête qui manquait. Un moine nommé Jean composa avec elle l'office du St. Sacrement ; la fête s'en établit à Liège, et *Urbain IV* l'adopta pour toute l'Eglise.

Le romantisme se souvint également de l'humble religieuse de Cornillon, mais avec indulgence, même chez les auteurs de peu de foi. L'émigré socialiste Étienne Arago l'appelle « la noble Julienne » dans son poème de 1850 sur *Liège*. Michelet donne une lecture émue de la montée de la religiosité populaire dans les provinces du Nord au moyen âge. L'essor de la filature « avait créé là un monde d'hommes misérables et sevrés de la nature, que le besoin de chaque jour renfermait dans les ténèbres d'un atelier humide ». Cette « race de prisonniers » avait « besoin de Dieu », qui « les visita au douzième siècle, illumina leurs sombres demeures, et les berça au moins d'apparitions et de songes ». « Quelquefois aussi, poussés à bout, ils sortaient de leurs caves, éblouis du jour, farouches, avec ce gros et dur œil bleu, si commun en Belgique, mal armés de leurs outils, mais terribles de leur aveuglement et de leur nombre. »

Il est vrai que cette image du Belge a ici pour modèle explicite « les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres », que le « premier coup de cloche » appelle, « armés, enrégimentés d'avance », « sous la bannière du burgmeister ». Wallons et Flamands se présentent unis par la même pratique d'une « liberté orageuse », voire par un goût du « mouvement » et des « agitations » que suscitent « d'imprévis caprices », comme l'écrit Michelet dans un célèbre passage de *l'Histoire de France* consacré à la principauté³. C'est l'occasion de rappeler que les Wallons, selon Michelet, se singularisent par une gaieté qui s'exprime notamment à travers le « vieux génie mélodique » les unissant aux « Vaudois, Lyonnais, Savoyards ». « Genève et Lyon, comme Liège, furent des républiques épiscopales d'ouvriers. » Saisissante formule ! « Sans parler de Grétry, de Méhul, dès le XV^e siècle, les maîtres de la mélodie ont été les enfants de chœur de Mons ou de Nivelles. »

³ T. VI, livre 15, p. 298 sv.

Si Grétry symbolise aujourd'hui encore le meilleur du patrimoine culturel liégeois (au moins le locataire de l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau garde-t-il sur Simenon, en France, la supériorité du nombre de rues portant son nom), un autre produit local prend la vedette chez Voltaire, dans l'enchâssement d'une rime insistante. *L'Épître au roi de Danemark* lui recommande :

Et quand vous écrirez sur l'almanach de Liège
Ne parlez des saisons qu'avec un privilège.

Le célèbre *Laensbergh* revendiquait en effet en page de titre la protection princière et épiscopale. Voltaire recourt à la même association au chant quatrième de la *Guerre civile à Genève*. On y voit passer la Renommée, ayant pour trompettes des « cornets à bouquin » :

L'un pour le faux, l'autre pour l'incertain,
Et le dernier, que l'on entend à peine
Est pour le vrai, que la nature humaine
Chercha toujours et ne connut jamais.

Un cortège approprié au scepticisme voltairien accompagne « la belle ».

Son écuyer l'astrologue de Liège,
De son chapitre obtint le privilège
D'accompagner l'errante déité
Et le mensonge était à son côté.
Entre eux marchait le vieux à tête chauve,
Avec son sable, et sa fatale faux.

On sait que Gresset, dans sa *Chartreuse*, procédera au même couplage.

On n'en finirait pas de citer les passages où Voltaire dénonce l'obscurantisme entretenu par le *Mathieu Laensbergh*, dont l'article *Almanach des Questions sur l'Encyclopédie* et le *Traité sur la tolérance* consacrent notoirement la méchante réputation. On s'attardera plutôt à un passage de la *Philosophie de l'histoire*. Voltaire

y reprend l'analyse de Fontenelle concernant les anciens oracles et leur mécanique de persuasion (chapitre 31).

La plupart des prédictions étaient comme celles de l'*Almanach de Liège*. « Un grand mourra, il y aura des naufrages. » Un juge de village mourait-il dans l'année ? c'était, pour ce village le grand dont la mort était prédite : une barque de pêcheurs était-elle submergée ? voilà les naufrages annoncés. [...] L'*Almanach de Liège* a dit qu'il viendrait un peuple du nord qui détruirait tout; ce peuple ne vient point ; mais un vent du nord fait geler quelques vignes, c'est ce qui a été prédit par Matthieu Lansberg. Quelqu'un ose-t-il douter de son savoir ? aussitôt les colporteurs le dénoncent comme un mauvais citoyen, et les astrologues le traitent même de petit esprit et de méchant raisonneur

L'éducation des masses vaut-elle la peine ? La question devient dilemme très concret, prosaïque, dans un morceau intitulé *Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple*, auquel fait écho un thème de concours proposé en 1780 par l'Académie de Berlin⁴.

C'est une très grande question, mais peu agitée, de savoir jusqu'à quel degré le peuple, c'est-à-dire neuf parts du genre-humain sur dix, doit être traité comme des singes. [...] Les honnêtes gens qui lisent quelquefois Virgile, ou les *Lettres provinciales*, ne savent pas qu'on tire vingt fois plus d'exemplaires de l'almanach de Liège et du courrier boiteux, que de tous les bons livres anciens et modernes. Personne assurément n'a une vénération plus sincère que moi pour les illustres auteurs de ces almanachs et pour leurs confrères. [...] Oserai-je, avec toute la soumission possible, et toute la défiance que j'ai de mon avis, demander quel mal il arriverait au genre-humain, si quelque puissant astrologue apprenait aux paysans et aux bons bourgeois des petites villes, qu'on peut sans rien risquer se couper les ongles quand on veut, pourvu que ce soit dans une bonne intention. Le peuple, me répondra-t-on, ne prendrait point des almanachs de ce nouveau venu.

⁴ *Est-il utile de tromper le peuple ? Ist der Volksbetrug von Nutzen ? Concours de la classe de philosophie spéculative de l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Berlin pour l'année 1780*, eingeleitet und herausgegeben v. W. Krauss, Berlin : Akad. Verlag, 1966. Sur la rédaction et la lecture de l'*Almanach de Mathieu Laensbergh* au XVIII^e siècle, cf. notre *Cri du public. Culture populaire, presse et chanson dialectale au pays de Liège (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Bruxelles : Le Cri et Académie royale de Langue et Littérature françaises de Belgique, 2003, p. 11-23.

J'ose présumer au contraire qu'il se trouverait parmi le peuple de grands génies qui se feraient un mérite de suivre cette nouveauté. Si on me replique que ces grands génies feraient des factions, et allumeraient une guerre civile, je n'ai plus rien à dire, et j'abandonne pour le bien de la paix mon opinion hasardée.

Il n'y a guère d'endroit où la réflexion voltairienne sur le progrès ait été plus brutalement confrontée à la double question de l'éducation populaire et de la « servitude intellectuelle volontaire ». L'époque découvrait — avec les pouvoirs de l'écrivain ceux des médias. Sébastien Mercier estimait à soixante mille exemplaires le tirage du *Mathieu Laensbergh*. On comprend la charge de turbulence qui pouvait être prêtée à un « almanach philosophique ». D'autres, comme Turgot, songeaient plutôt à modeler l'esprit public par un catéchisme rénové, conforme aux « idées nouvelles ».

La tension introduite chez Voltaire entre celles-ci et le souci d'ordre social, la hantise du « bien de la paix », trace une limite affectant également l'auteur qui va bientôt le détrôner, à Liège, au palmarès de la subversion. Une pasquille dialectale de 1781 jugera *co cint fêyes pês qu'on Voltaire (encore cent fois pis qu'un Voltaire)* l'abbé Raynal, auteur de *l'Histoire des deux Indes*, que sa cavale dorée conduit dans la principauté. L'ouvrage et ses diatribes, dues à la plume de Diderot, ne contribueront pas peu à allumer l'incendie révolutionnaire, ce qui n'empêchera pas Raynal de s'opposer frontalement à la radicalisation de 1789. La manière dont celle-ci gagna, en traînée de poudre, le pays liégeois eût peut-être surpris ceux qui, par les écrits voltairiens ou l'Encyclopédie, voyaient en la principauté un bastion de l'immobilisme religieux ou un modèle de démocratie tempérée, insensible aux « agitations » ambiantes. La part prise par la fermentation des Lumières à la liquidation du régime épiscopal demeure, aujourd'hui encore, très incomplètement élucidée.

Copyright © 2000 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Daniel Droixhe, *Liège et Voltaire [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2000. Disponible sur :

<<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/droixhe120300.pdf>>